

# Compte rendu du Conseil Municipal du 4 novembre 2013

Le Conseil Municipal de la Commune de Poisat (Isère) s'est réuni en séance publique le lundi 4 novembre 2013, à 20 h, salle du Conseil.

**Présents** : M. Jean-Marc Uhry, Maire – MM Bernard Bouhet, Yves Arnal, Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Ludovic Bustos, Adjoint – Mmes Marie Chaix, Françoise Gauthier, M. Hervé Fanton, Mmes Sandrine Menduni, Martine Donnet, MM David Wager, Francis Dal, Mme Micheline Burgun, MM Gilbert Allouard, Eric Arnol, Charles Hamon, Conseillers Municipaux.

**Absente excusée** : Mme Nelly Pugnale, Conseillère Municipale.

**Pouvoir** : Mme Pugnale pour Mme Donnet.

**Secrétaire de séance** : Mme Sandrine Menduni.

Le compte rendu du conseil municipal du 16 septembre 2013 n'appelle aucune remarque.

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité des présents avec un pouvoir de Mme Pugnale.

## FINANCES

Présentés par M. Bernard Bouhet, Adjoint Délégué,

- le versement d'une subvention à deux associations poisatières :
  - 1 000 € pour Le Ramponneau
  - 200 € pour l'Association des Parents d'Elèves
- un virement de crédits sur le budget communal de 35 200 € pour permettre le remboursement de la TLE à la SNC VAUBAN dont le permis de construire a été annulé.

## GRENOBLE ALPES METROPOLE

Présentée par M. le Maire,

- l'élection de M. Ludovic Bustos, Adjoint, avec 18 voix pour dont un pouvoir, pour représenter la commune au Conseil de Communauté de Grenoble Alpes Métropole, au lieu et place de M. Jean-Marc Uhry, démissionnaire.

## PERSONNEL

Présentée par Mme Micheline Burgun, Conseillère Municipale Déléguée,

- l'annulation de quatre postes modifiés suite à trois avancements de grade et à une augmentation d'un temps de travail.

Présenté par M. Jean-Louis Minard, Adjoint Délégué,

- le lancement de la consultation des entreprises pour les travaux de réaménagement de la rue Claude Debussy à Poisat et de la rue Molière à Eybens, dans le cadre d'un groupement de commande, et pour un montant estimé pour Poisat à 130 000 €.

## GESTION DE L'EAU

Présentés par M. Jean-Louis Minard, Adjoint Délégué,

- le projet de statuts de la SPL Sergadi, la participation de la commune au capital à hauteur de six actions soit 90 €, la désignation du Maire pour représenter la commune au sein des instances de contrôle et pour effectuer tous les actes et formalités en découlant.

## INFORMATION

Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres du conseil de la signature :

- d'un Marché à Procédure Adaptée avec l'entreprise TECHNI-B' pour la pose de volets roulants et brise soleil au Magnolia,
- de renonciations à l'exercice du droit de préemption sur les DIA déposées pour des biens sis à Poisat
  - 1, rue Gabriel Fauré, au prix de 210 000 €
  - 6, rue Gustave Eiffel, au prix de 150 000 €.

Le Maire,  
Jean-Marc UHRY

Ce compte rendu sera validé lors de la prochaine séance du conseil.